



## Résumé du mémoire d'Arrimage - Renouveau de la politique culturelle du Québec 2016

Dans le mémoire que nous avons déposé au nom d'Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, vous trouverez en détail tous les éléments que nous souhaitons porter à votre attention. Ce résumé reprendra uniquement le fil conducteur de nos recommandations.

Depuis la fondation d'Arrimage en 1990, grâce à l'adoption de diverses politiques à l'échelle de la province (comme la politique culturelle en 1992, politique des arts de la scène en 1996 ou encore politique muséale en 2000) et aussi grâce à la mise sur pied de diverses sociétés d'État (comme le CALQ et la SODEC) nous avons eu le bonheur de participer à la professionnalisation et au développement des arts et de la culture sur tout le territoire québécois. Aujourd'hui, notre culture est sophistiquée, nos artistes (toutes disciplines confondues) répondent au plus haut standard de qualité et notre société francophone, innovante et créative est reconnue à travers le monde.

Depuis quelques années, nous assistons à un appauvrissement et à une détérioration de la chaîne culturelle du Québec, à tous les niveaux. Le réseau culturel des régions est affaibli par le démantèlement des instances de concertation régionale (CRÉ) et de développement (CLD). Pour le moment, il en résulte une diminution du soutien financier aux organismes culturels et une diminution du soutien financier aux artistes et aux projets de développement culturel. Maintenant, il nous faut gérer la décroissance...

Ajoutons à cela un financement de base d'une organisation comme la nôtre qui n'a pas augmenté depuis près de dix ans et qui, depuis quelques années, est devenu un financement annuel qui nous est confirmé beaucoup trop tardivement, c'est-à-dire plusieurs mois après le début d'une année financière. Nos organismes culturels sont fragilisés et ont peine à planifier adéquatement. Nos travailleurs culturels s'appauvrissent d'année en année. Les emplois sont de plus en plus précaires et l'épuisement des ressources est chose courante.

Par le renouvellement de sa politique culturelle, le gouvernement du Québec et le ministère de la Culture et des Communications ont l'occasion d'affirmer haut et fort la place qu'ils entendent donner aux arts et à la culture dans notre société. Les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels souhaitent un réseau fort et des investissements adéquats permettant de maintenir la culture québécoise parmi les plus hauts standards à l'échelle planétaire.

En terminant, je souligne qu'à notre mémoire, nous avons joint une copie du décret numéro 354-2016 adopté par le gouvernement du Québec le 4 mai dernier et reconnaissant le statut particulier lié au caractère insulaire et les contraintes structurelles de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine. **Il va sans dire que les acteurs du milieu culturel madelinot comptent sur le gouvernement du Québec et sur le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour tenir compte de ce décret et de ses ordonnances dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique culturelle et dans ses interventions en culture sur le territoire de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.**